

Performance budgétaire : allocation, décaissement et exécution

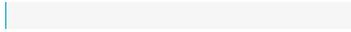
Tous les montants sont indiqués en shillings ougandais (UGX)



Indicateurs

Programmes de PF*

Produits de PF

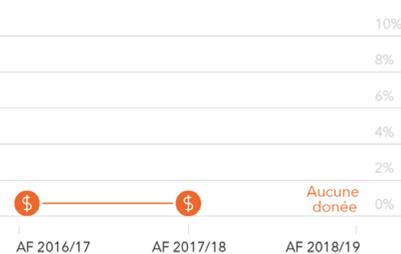
Indicateurs	Programmes de PF*	Produits de PF
✓ Pertinence/suffisance Allocation du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	 0,17% Allocation de 130,76 millions / 75,67 milliards nécessaires	 6,13% Allocation de 6,39 milliards / 104,44 milliards nécessaires
☰ Priorité Allocation du gouvernement en % de l'allocation totale accordée par le gouvernement au Ministère de la Santé	 0,01% Allocation de 130,76 millions / Budget du Ministère de la Santé de 1,64 trillion	 0,39% Allocation de 6,39 milliards / Budget du Ministère de la Santé de 1,63 trillion
⌚ Ponctualité % du budget du gouvernement déboursé selon le calendrier prévu (l'indicateur relatif à la ponctualité requiert des données sur les décaissements, qui ne sont pas disponibles)	 Aucune donnée ? décaissés / Allocation de 130,76 millions	 Aucune donnée ? décaissés / Allocation de 6,39 milliards
💰 Exécution budgétaire % des dépenses de l'allocation du gouvernement	 Aucune donnée ? dépensés / Allocation de 130,76 millions	 Aucune donnée ? dépensés / Allocation de 6,39 milliards
⤴ Performance/autonomie Dépenses du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	 Aucune donnée ? dépensés / 75,67 milliards nécessaires	 Aucune donnée ? dépensés / 104,44 trillions nécessaires
📄 Couverture Dépenses annuelles du gouvernement par femme en âge de procréer (FAP) – nombre de FAP : 9 625 257	 Aucune donnée ? dépensés par FAP / 7 862 requis par FAP	 Aucune donnée ? dépensés par FAP / 10 851 nécessaires par FAP

Données sur les tendances

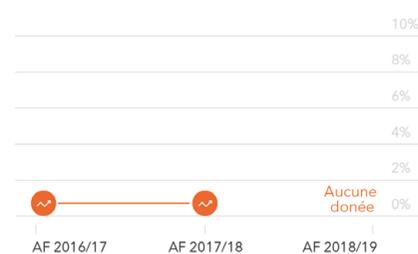
Pertinence/suffisance



Exécution budgétaire



Performance/autonomie



Performance au regard des engagements financiers de FP2020

En 2017, le Gouvernement ougandais s'est engagé à :

1. Allouer 5 millions de \$ par an aux produits de santé de la reproduction.



Allocation de 1,7 millions / Engagement pour un montant de 5 millions

2. Allouer au moins 10% des ressources consacrées à la SRMNEA aux services de PF adaptés aux jeunes.



Aucune donnée disponible

Données sur les tendances

- Diminution constante des allocations accordées aux programmes de PF, avec une forte diminution entre les deux dernières années fiscales.
- Aucune donnée sur les dépenses des programmes de PF au cours des trois dernières années : les fonds ont été alloués mais il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour assurer le suivi des dépenses.
- Le Gouvernement a alloué des fonds aux produits de PF durant l'AF 2018/19, après deux années sans allocation (compte tenu de l'existence de l'excédent de stocks fournis par les bailleurs de fonds).
- Aucune dépense consacrée aux produits de PF durant l'AF 2016/17 et l'AF 2017/18 en raison de l'absence d'allocation.
- Aucune donnée sur les dépenses consacrées aux produits de PF durant l'AF 2018/19 car il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour assurer le suivi des dépenses.

*Les programmes de PF comprennent : les services d'éducation et d'informations sur la PF et la santé de la reproduction; les conseils relatifs aux méthodes contraceptives et de PF ; ainsi que la formation des agents de santé en matière d'informations, d'éducation et de communication sur la PF.

Transparence budgétaire

Les documents budgétaires du Gouvernement doivent être exhaustifs, publiés dans un délai convenable et accessibles au public gratuitement sur les sites Internet du Gouvernement.

Indicateurs	Programmes de PF		Produits de PF	
	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?
 Besoins en financement	 <p>Source : Plan chiffré de mise en œuvre de planification familiale de l'Ouganda 2015-2020, Ministère de la Santé, novembre 2014.</p>	 Oui	 <p>Source : Rapport annuel national du chiffrage des établissements de santé publique en Ouganda pour l'AF 2018/19, Ministère de la Santé, mai 2018.</p>	 Oui
 Allocation budgétaire	 <p>Pas de ligne budgétaire, mais des allocations sont accordées aux activités du programme de PF dans le Plan de travail de la Division de Santé reproductive. Source : Plan de travail de la Division de Santé reproductive validé pour l'AF 2018/19, Ministère de la Santé.</p>	 Non aucune donnée trimestrielle	 <p>Source : Etat et financement des stocks de produits de santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent en Ouganda, présentation PowerPoint, avril 2019.</p>	 Oui
 Décaissement	 <p>N/A. Etant donné qu'il n'y a aucune ligne budgétaire pour les programmes de PF, il n'y a aucune donnée sur les décaissements ou les dépenses.</p>	 Non applicable	 <p>N/A. Les méthodes contraceptives et les kits d'accouchement sans risques sont rassemblés dans une seule ligne budgétaire consacrée à la santé reproductive. Bien qu'il y ait des données sur les décaissements et les dépenses en matière de santé reproductive, il n'y en a aucune uniquement consacrée aux méthodes contraceptives.</p>	 Non applicable
 Dépenses	 <p>N/A. Etant donné qu'il n'y a aucune ligne budgétaire pour les programmes de PF, il n'y a aucune donnée sur les décaissements ou les dépenses.</p>	 Non applicable	 <p>N/A. Les méthodes contraceptives et les kits d'accouchement sans risques sont rassemblés dans une seule ligne budgétaire consacrée à la santé reproductive. Bien qu'il y ait des données sur les décaissements et les dépenses en matière de santé reproductive, il n'y en a aucune uniquement consacrée aux méthodes contraceptives.</p>	 Non applicable
Budget total du Ministère de la Santé	 <p>Source : Document sur le cadre budgétaire national AF 2018/2019 - AF 2022/23, Ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique, novembre 2017.</p>	 Oui		

Recommandations

Budgets de PF

- Augmenter l'allocation accordée aux programmes de PF à 5% du budget total de la Division de la Santé reproductive.
- Augmenter l'allocation accordée aux produits contraceptifs à 50% du budget total des produits de santé reproductive.

Transparence budgétaire

- Créer une ligne budgétaire pour les programmes de PF dans le budget de la Division de la Santé reproductive.
- Créer une ligne budgétaire pour les produits de santé de la reproduction dans le budget de la Division de la Santé reproductive
- Publier les données sur les décaissements et dépenses trimestriels sur le site Internet du Ministère de la Santé à la fois pour les programmes de PF et pour les produits de santé de la reproduction après la fin de chaque trimestre.